

## ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En un an	39 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers, —.....	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire ;  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 12 NOVEMBRE

## A LA CHAMBRE

La séance de la Chambre, qui s'annonçait mardi comme devant être insignifiante, est devenue à l'improviste très intéressante.

M. Pelletan, parlant sur le dernier chapitre du budget de l'instruction publique, a blâmé le système employé pour les emprunts contractés par l'Etat au compte des communes. L'Etat charge les communes et les départements d'emprunter, ceux-ci s'adressent au Crédit Foncier qui, lui, s'adresse à son tour aux véritables prêteurs. Cet emprunt à trois étages coûte aux contribuables un million et demi sur 150 millions. Le taux d'intérêt est, à cause des intermédiaires, de 4 40 à 4 50 0/0 alors que l'Etat trouverait de l'argent à 3 40, 3 20 et 3 30 0/0.

On pourrait par une conversion charger la Caisse des Dépôts et Consignations de faire l'avance et réduire ainsi le crédit d'intérêts de 1,200,000 fr. Or, M. Pelletan ne réclame que la moitié de cette réduction.

M. Cavaignac a combattu la proposition. Mais c'est lorsque M. Rouvier est monté à la tribune que le débat s'est animé. Le ministre des finances, très aigre, a déclaré poser la question de confiance personnelle. Toutefois, comme il s'est aperçu que le terrain sur lequel il s'avancait n'était pas très solide, il a accepté pour le principe une réduction de 50,000 fr.

Le scrutin a donné pour la proposition Pelletan : 268 voix contre et 233 pour, sur 501 votants. M. Rouvier l'a donc emporté, mais à la très petite majorité de 35 voix. Et l'on disait le ministère à l'abri de tout assaut, de toute surprise !

Pour qui connaît les « pensées de derrière la tête », il est bien évident que le combat d'avant-hier n'est que le prélude de batailles plus sérieuses.

Paris a failli se coucher mardi soir sans ministre des finances.

Beaucoup pensent que l'accident n'aurait pas été un malheur. Mais M. Rouvier n'est pas de cet avis, et l'on assure qu'il a eu, après le dépeillement des votes, un petit frisson de terreur rétrospective.

Pas de séance hier, mais plusieurs commissions importantes se sont réunies.

La Commission de l'armée, après avoir examiné les modifications introduites par le ministre de la guerre, d'accord avec le garde des sceaux, sur la proposition de loi sur l'espionnage, a chargé M. Camille Dreyfus de préparer un nouveau rapport.

Elle a adopté ensuite la discussion de la proposition de loi de M. de Montfort sur les sous-officiers rengagés.

Cette commission a adopté la proposition de loi, avec quelques modifications de rédaction demandées par le ministre de la guerre.

M. de Montfort, qui a accepté le nouveau texte, a été nommé rapporteur.

De son côté, la commission du budget a entendu M. Brisson, sur le nouveau projet du

budget de la marine, récemment déposé par M. Barbey.

Enfin, la commission chargée de l'examen du projet portant réglementation des Halles centrales, a entendu le préfet de la Seine et le préfet de police.

Dans les couloirs, presque déserts, calme absolu. On continuait à s'entretenir de la situation ministérielle : nous croyons superflu de faire remarquer qu'il ne faut ajouter aucun crédit aux notes, d'origine officieuse, qui s'efforcent de proclamer l'accord parfait de tous les membres du cabinet.

Les dissentiments sont plus profonds que jamais, et dès maintenant on peut prévoir que le cabinet périra par lui-même, plutôt que par l'hostilité du Parlement.

Le vote de mardi, qui n'a sauvé M. Rouvier qu'à 18 voix de majorité, est très vivement commenté, et les ministériels eux-mêmes se montrent très frappés du fait qu'il eut suffi de quelques abstentions en moins sur les bancs conservateurs pour changer radicalement le résultat. Evidemment le cabinet est à la merci d'un incident de séance habilement conduit.

C'est la seule constatation raisonnable qu'il soit possible de faire aujourd'hui.

## LA FRAUDE DANS LA VENTE DES BEURRES

La commission chargée de l'examen des diverses propositions sur la répression des fraudes commises dans la vente des beurres a arrêté un texte définitif.

Ce projet interdit d'exposer, de mettre en vente ou de vendre, d'importer ou d'exporter comme beurre tout produit qui n'est pas exclusivement fait avec du lait ou de la crème ou avec l'un ou l'autre, avec ou sans sel, avec ou sans addition de matières colorantes usitées, telles que roucou, jus de carotte, etc.

Il sera en plus interdit d'introduire dans l'oléo, l'oléo-margarine, la margarine et, d'une manière générale, dans tout corps gras d'origine animale, végétale et minérale, ayant pour but de remplacer le beurre, aucune matière colorante destinée à lui donner l'apparence du beurre.

Il serait également défendu de mélanger le lait, la crème ou le beurre avec des corps gras de provenance quelconque en dehors des fabriques soumises à l'exercice.

Toute personne qui voudra établir une fabrique ou un débit de margarine, d'oléo, de végétaline, factine, butterine, sera tenu de faire une déclaration à la mairie.

Les produits de ces fabriques auxquels on appliquera un droit d'exercice de 2 fr. par 100 kilos ne pourront circuler en France que munis d'un certificat constatant leur origine et leur destination.

Les fabriques ou débits devront avoir une enseigne portant les indications margarine ou oléo ou graisse alimentaire.

Les marchands, fabricants et expéditeurs devront également indiquer visiblement la nature du produit.

Ceux qui contreviendront à ces dispositions seront punis, suivant les cas, d'un emprisonnement variant de quinze jours à deux ans et d'une amende variant de 100 fr. à 5,000 fr.

## ENTREVUE DE M. ALPHONSE DE ROTHSCHILD ET DE M. CHRISTOPHE

M. Alphonse de Rothschild et M. Christophe, directeur du Crédit foncier, ont eu hier matin une longue entrevue au sujet de la récente crise financière qui a sévi à Paris.

Une note de l'Agence Havas dit que la conséquence de cette entrevue sera de mettre fin aux calomnies qui représentent la maison de Rothschild comme hostile au dernier emprunt russe, calomnies imaginées par des spéculateurs à la baisse.

Jamais la maison Rothschild n'a été défavorable à une opération qui intéresse un gouvernement avec lequel elle entretient toujours les meilleurs rapports ; jamais elle n'a été en dissentiment à ce sujet avec les Sociétés financières de Paris.

## La Viticulture devant le Sénat

## DEUXIÈME ARTICLE

Un article du Figaro du 28 octobre a résumé la situation de la viticulture française, si intimement liée à notre prospérité nationale, et démontré combien la défense énergique de cette branche principale de notre agriculture s'imposait au Sénat au moment où tant de milliards, pris sur l'épargne du pays, venaient d'être consacrés avec une si courageuse persévérance à la reconstitution inespérée de nos vignobles détruits. Ce n'est pas au moment où le but poursuivi au prix de tant d'efforts et de sacrifices est presque atteint, qu'on conservera plus longtemps une législation désastreuse n'ayant pu viser qu'une période de disette, ne tenant aucun compte de la production nationale et multipliant toutes les facilités et toutes les faveurs aux vins et raisins secs étrangers.

Au nom de quel intérêt oserait-on le réclamer ?

Au nom du consommateur, peut-être ? Il a déjà été exposé que c'est lui qui a le plus d'intérêt à boire désormais nos beaux vins naturels de France et à voir écarter de ses lèvres ces vins frelatés, mélangés d'alcool, ou ces mixtures de raisins secs auxquels est actuellement condamnée la clientèle ouvrière de Paris, puisqu'on la prévient, dans les débits, qu'on ne lui garantit ni la composition ni l'origine de ces breuvages.

Soutiendrait-on que le consommateur paiera plus cher ? Ce serait encore un argument trompeur.

Quelle est, en effet, l'ambition bien modeste de la viticulture ? C'est que la concurrence des vins et raisins secs étrangers ne fasse pas tomber le prix du vin de consommation populaire au-dessous de vingt à vingt-cinq francs l'hectolitre chez le récoltant, prix minimum indispensable pour payer l'intérêt des capitaux engagés et les salaires actuels de la population agricole, tandis que ce prix peut tomber à quinze ou à dix francs si les vins et raisins étrangers entrent à peu près en franchise.

Nous demandons si le consommateur s'apercevrait jamais de cet avilissement qui ruinerait certainement en se prolongeant notre viticulture ?

En effet, le prix du vin chez le récoltant n'est pour le consommateur qu'un élément très secondaire de celui qu'on lui fait payer.

Quel dommage éprouverait-il de ce que le vin se vendrait 5 francs de plus par hectolitre à la propriété (chose capitale pour elle), lorsqu'il a à payer une seconde fois autant que la valeur totale et primitive du vin, soit 20 francs par hectolitre, pour le faire rentrer à Paris, et encore au moins 10 francs par hectolitre de transport, futaille et autres frais, sans parler de ce qui reste dans les mains des intermédiaires ?

Si l'on veut absolument le bon marché pour le consommateur, c'est aux charges fiscales intérieures qui pèsent sur le vin qu'il faut s'attaquer et non aux droits de douane, modérés et nécessaires, fixés par la Chambre des députés !

La Chambre a compris que l'Espagne et l'Italie nous inonderont d'une récolte au moins égale à la nôtre, et qu'il leur faut exporter à tout prix, parce que ce sont des pays relativement pauvres et n'ayant pas chez eux le débouché de leur production. Cette production repose de plus sur des prix de revient excessivement bas, la main-d'œuvre étant à moitié prix de la nôtre et l'addition de l'alcool en franchise permettant d'y élever gratuitement les degrés, tandis que chez nous, grâce à nos lois, le degré revient à 4 fr. 75, ce qui rend le vinage impossible.

Ne pas défendre, dans ces conditions, la production nationale, ce serait condamner la viticulture française et avec elle toute l'agriculture à l'état de ruine et de misère dans lequel végète actuellement l'Italie depuis qu'elle a provoqué la rupture de nos relations commerciales et que l'or français lui fait défaut.

Qu'on demande aux ouvriers des grands centres italiens s'ils n'en sont pas les premières victimes !

Les droits fixés par la Chambre ont donc eu seulement pour but de ramener l'égalité dans les conditions de production par une compensation permettant au moins la lutte à armes égales entre la viticulture française et la viticulture étrangère, entre nos produits naturels et les autres.

C'est de la stricte justice — à quelque école économique qu'on appartienne, on devrait patriotiquement le reconnaître.

UN VITICULTEUR.

## ÉTRANGER

BRÉSIL. — Le New-York Herald a reçu de Valparaiso une dépêche qui confirme ce qui a été dit des tendances impérialistes qui se manifestent au Brésil :

« Le maréchal Deodoro da Fonseca, dictateur du Brésil, a eu une longue conférence avec le vicomte de Ouro Preto, président du dernier cabinet de l'empereur Don Pedro, et avec M. Joaquim Naburo, un des plus fidèles serviteurs de l'Empire.

» Cet événement a ranimé l'ardeur impérialiste. On pense que l'empereur Don Pedro sera invité à reprendre le trône. En cas de refus de

sa part, la couronne serait offerte à S. A. R. le comte d'Eu. »

S'il faut en croire un télégramme expédié de Pernambuco, une des plus importantes provinces du Brésil, le Grao-Para, viendrait de se déclarer indépendante et il y aurait de sérieuses raisons de penser que la province de Bahia se préparerait à suivre son exemple. Suivant d'autres renseignements, des troubles auraient éclaté dans la province de Rio-Grande-do-Sul. On craint dans le Rio-Grande-do-Sul l'influence d'un certain Martinez. Cette province est peuplée en grande partie d'Allemands, sur lesquels Martinez a une grande autorité.

Le régime républicain ne réussit décidément pas au Brésil. Après avoir jeté le désordre dans les finances et abouti à une dictature née d'un coup d'Etat, il est en voie d'amener la dislocation du pays. Les conséquences se déroulent plus vite au Brésil qu'ailleurs. C'est sans doute une question de climat.

## NOUVELLES MILITAIRES

On continue à ne pas comprendre les nominations et affectations qui viennent d'avoir lieu dans la cavalerie. La loi du 23 juillet 1889 porte que les nouveaux régiments seront commandés par des lieutenants-colonels ou des colonels. Or, ces jours derniers, quatre lieutenants-colonels ont été affectés aux 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> dragons, déjà pourvus de colonels. En revanche, des lieutenants-colonels ont été retirés aux cuirassiers.

On assure qu'il entre dans les idées du gouvernement d'intercaler la partie dédoublée du 6<sup>e</sup> corps entre les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, avec le siège du quartier général à Dijon. D'après certaine information, il ne resterait plus qu'à doter le nouveau corps d'armée de son artillerie pour qu'il soit complet.

Le ministre de la guerre songerait à en demander les moyens au Parlement de manière que tout soit prêt pour le mois de mai prochain.

Le colonel Briois, du 9<sup>e</sup> dragons, est nommé commandant par intérim de la 3<sup>e</sup> brigade de cuirassiers, à Paris.

Les noms se trouvent ainsi indiqués pour la promotion prochaine : le général de brigade Duhesme, récemment nommé inspecteur général de la cavalerie, sera nommé divisionnaire ; le colonel Briois, qui est breveté, sera nommé brigadier.

On dit que les manœuvres de 1892 comprendront un certain nombre de divisions et de brigades exclusivement composées de régiments mixtes d'infanterie et de cavalerie et de batteries d'artillerie. Il est donc probable que les troupes mixtes de cavalerie et d'artillerie

vont être formées avant le printemps prochain, de manière à être embrigadées pour l'automne 1892.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 novembre 1891

Le début de la Bourse indiquait d'excellentes dispositions; il semblait que l'on voulait quand même escompter en hausse le demi succès obtenu par M. Rouvier avec une fragile majorité de 32 voix. Berlin est malheureusement venu à la traverse par des ventes de rente extérieure qui ont ramené ce fonds un point au-dessous des cours de la veille. Il n'est plus question d'obtenir au dehors une avance; la Banque Nationale s'adresserait à des maisons espagnoles pour obtenir les espèces destinées à fortifier ses réserves. Les rentes françaises ont été entraînées malgré un comptant très soutenu à 93 30. Le terme clôture à 94.92; le nouveau à 93.95 et le 4 1/2 à 104.45.

Le Portugais est très ferme à 32 3/4. L'Italien retombe lourdement à 88.50 après 89. Les déclarations de Rudini rencontrent peu de créance parmi les capitalistes français.

Les fonds Russes ont été demandés par nos grandes maisons de coulisse. Berlin ralentit ses ventes depuis que les Banques de Russie ont décidé de ne plus prêter de roubles à la spéculation allemande.

La Banque de Paris est très ferme à 715. Le Crédit Foncier cote 1,203 après 1,212. Le Comptoir d'Escompte fait 533.75; le Crédit Mobilier 230 et la Société Générale 480 fr. L'obligation des Immeubles de France vaut 383.

L'obligation Porto-Rico s'échange à 200. Les Chemins Economiques restent à 394 fr.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

### Conférences agricoles

M. Chauvet, professeur d'agriculture pour l'arrondissement de Saumur, commencera ses Conférences agricoles, Samedi prochain, 14 novembre 1891, à 2 heures et demie de l'après-midi, rue des Pâiens, 6, à Saumur, ancienne Salle de Dessin.

Il les continuera les mercredis à 8 heures du soir et les samedis à 2 heures et demie après-midi, dans le même local.

Samedi, il parlera : *des Engrais chimiques, de leur emploi en agriculture.*

### Déraillements de chemin de fer

Hier, deux accidents successifs se sont produits sur la ligne de l'Etat de Paris à Saumur.

A Chartres, un train de marchandises a déraillé, obstruant la voie et empêchant le départ des trains de Paris.

Puis, l'express 87 déraillait à Marçon-Vouvray, au-dessus de Château-du-Loir. Les journaux et la correspondance de Paris ne sont pas parvenus à Saumur.

Le déraillement de Marçon-Vouvray a été occasionné, dit-on, par un affaissement de la voie.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Les mécaniciens et chauffeurs n'ont été ni tués ni blessés, comme on l'avait dit tout d'abord; aucun voyageur n'a été blessé. Seuls, trois postiers ambulants sont fortement contusionnés; leur voiture étant dans la partie du train qui a déraillé, est tombée dans un remblai.

On télégraphie à ce sujet du Mans, 11 novembre :

« Un accident assez grave s'est produit sur la ligne de l'Etat, près de la gare de Marçon, entre la Chartre et Château-du-Loir : plusieurs wagons ont déraillé; cinq voyageurs ont été blessés, dont trois grièvement. Le déraillement est attribué à un tassement du remblai. »

On nous écrit, ce matin :

« Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

» Encore, mais pour la dernière fois, j'ai l'honneur de solliciter l'hospitalité des colonnes de votre journal pour répondre aux insinuations de M. Lépine.

» Que tout le monde sache bien que je refuse obstinément de me battre avec ce monsieur, qui s'est dérobé en 1886 devant l'honorable commandant de l'Arçonnerie;

» Qu'en un mot il y a des injures qui n'insultent que l'insulteur lui-même, et que, dans ce cas, le devoir d'un honnête homme n'est pas de les relever, mais de les mépriser, puisqu'elles ne sauraient l'atteindre. *On ne se bat pas avec M. Lépine.*

» Ceci dit pour mettre fin à toute correspondance.

» Veuillez agréer, etc.

» E. BRARD. »

### THÉÂTRE DE SAUMUR

Lundi prochain, la Direction nous donnera *Faust*, l'immortel chef-d'œuvre de Gounod.

Quatre représentations consécutives n'ont pas épuisé le succès qu'obtient à Angers cet opéra sublime, et les journaux ne tarissent pas d'éloges sur l'interprétation et sur la mise en scène.

Ces quelques lignes du *Patriote* suffiront pour donner la note de l'enthousiasme :

« A la représentation de *Faust*, on a fait de véritables ovations aux artistes, qui les méritaient pleinement. M<sup>mes</sup> Wilhems et Sauvaget, MM. Dekeghel, Lafon et Bourgeois peuvent être fiers du beau succès qu'ils ont remporté. Toutes nos félicitations, en particulier, au baryton M. Lafon, dont la belle voix porte de plus en plus sur le public.

» Ajoutons que, fidèle à ses habitudes, M. David soigne toujours la mise en scène avec un soin tout particulier. »

Ce sont les mêmes artistes que nous enten-

drons à Saumur, et M. David tiendra le bâton de chef d'orchestre.

Inutile de prédire un immense succès.

### ECLIPSE DE LUNE

Les astronomes nous annoncent une éclipse de lune totale pour la nuit de dimanche à lundi, 15 au 16 novembre. Elle commencera à 14 heures du soir et se terminera vers 2 heures; c'est entre minuit et une heure que notre satellite sera complètement invisible.

### VOL D'UN GIGOT

Hier matin, M. Charles Blanche, boucher à la Croix-Verte, s'installait, comme d'habitude, et étalait sa marchandise, quai de Limoges.

Vers 40 heures, deux citoyens saumurois, MM. Bougreau-Boulot et Petitjean (Baschet) se présentent pour acheter une tête de veau.

L'objet est vendu—suivant le procès-verbal que nous consultons, un franc 25 centimes, prix qui, à côté des tarifs parisiens, constitue un bon marché, ce qu'on appelle une occasion exceptionnelle; et on se quitte bons amis.

Mais, dix minutes après le départ des clients, M. Blanche s'aperçut du départ simultané d'un gigot de mouton qui s'épanouissait auparavant à son étal.

Soupçonnant de cette éclipse frauduleuse M. Boulot qui s'était, furtivement, « tiré les pieds », pendant que son ami Baschet marchandait la tête du veau, M. Blanche se mit à la poursuite de ses acheteurs qu'il rattrapa près de Notre-Dame. Bougreau tenait sa blouse relevée comme un tablier, et on apercevait uniquement le feuillage d'une botte de céleri.

Glissant sa main sous le céleri fallacieux, M. Blanche rencontra un gigot qu'il retira et dont il giffa vigoureusement la joue de Boulot qu'il traita de voleur.

Ensuite, il alla décrire, dans le cabinet de M. le commissaire de police qui avisera, l'éclipse et le retour de son gigot. (*Petite Loire.*)

### L'OURAGAN D'HIER

L'ouragan qui s'est abattu sur notre pays avec une violence extrême a causé à Paris beaucoup d'accidents, dont un mortel.

M<sup>me</sup> Amélie Royer, concierge au n° 14 de la rue Hauteville, a été tuée net par la chute d'un tuyau de cheminée tombé dans la cour de la maison.

Aux Champs-Élysées et le long des quais plusieurs arbres ont été arrachés.

Dans divers quartiers des tuyaux de cheminée, des enseignes, des persiennes ont été projetés au loin par la tempête. Sur le boulevard du Palais, au n° 41, une fenêtre s'est abîmée avec fracas sur la chaussée.

Sur le quai aux Fleurs, on a dû étayer une maison en construction qui avait subi une déviation de plusieurs mètres.

Vers midi, le vent s'était calmé.

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

René relut deux fois la lettre, puis il baissa l'abat-jour de sa lampe et s'allongea dans son lit pour se livrer à l'aise à ses idées noires; elles lui venaient en foule au cerveau, confuses, mal définies; beaucoup n'étaient que des images: il revoyait ainsi le père Martin, avec sa pipe courte aux lèvres, sa barbe de huit jours, blanche, rude, encadrant une figure mince et usée; il le revoyait, à genoux sur l'arrière du *Saint-Emilien* amarré au quai, raccommodant une voile avec ses hommes. Et c'était une tristesse nouvelle que le départ de ce vieux: René s'étonnait du vide étrange qu'il creusait en lui.

Puis brusquement, le souvenir d'Henriette traverse sa pensée et il songe avec un malaise indéfinissable à l'anniversaire qui en effet tombe ce soir. Comment avait-il pu l'oublier?

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Oui, depuis la mort de sa cousine déjà huit années ont passé; le regret des êtres les plus chers ne saurait-il durer davantage? La victoire de M<sup>le</sup> Cardenio est donc bien complète, pour que quelques semaines passées auprès d'elle aient chassé de son cœur tout mélancolique retour vers la morte? Non, un tel oubli n'est pas possible; il serait pour ses autres affections une menace de néant trop douloureuse. Comment espérer alors, que des jours vécus auprès d'Eva il restera dans vingt ans quelque vestige? Et c'est penser encore à cette adorée de maintenant, c'est assurer l'immortalité de son amour pour elle, que de consacrer tout entière au souvenir d'Henriette une soirée de funèbre anniversaire.

René se lève donc et va chercher dans un tiroir un petit album relié en toile grise; puis accoulé sur son oreiller, il commence à tourner les pages où une cinquantaine de dessins au crayon, déjà estompés par le temps, évoquent tout le cher poème des mois anciens.

Voici d'abord, oh! combien de fois répétée, la maison qu'habite la famille Mouniol. Cette fenêtre à gauche au premier, éclairait la chambre d'Henriette, où se sont écoulés tant d'après-midi de leur plus lointaine enfance.

Il rattache à cette pièce des réminiscences vagues de poupées, de cages où s'égosillaient des chardonnerets, d'images religieuses colorées à la main qu'on leur donnait comme récompenses et qu'ils échangeaient ensuite.

Il se rappelle aussi, confusément, certains soirs où cette chambre devenait mystérieuse, effrayante, lorsque le feu flambait haut par les grands vents d'Ouest et que, blottis l'un près de l'autre dans leurs petites chaises, ils lisaient *Barbe-bleue*. Combien il serait doux de revivre une heure, à cet âge où l'âme à peine éveillée transfigure les réalités bientôt décevantes, où les massifs d'un jardin semblent une forêt pleine de choses inconnues, à cet âge où derrière chaque mur il y a des fées!

Mais René tourne la page de son album et se retrouve cinq ans plus tard. Il était dans sa douzième année, en classe de cinquième, et ses premiers chagrins d'amour datent d'alors. Le dessin qu'il a sous les yeux représente les ruines d'une abbaye voisine des Sables-d'Olonne, but de promenades durant les vacances. Il y avait fait cette année là une excursion en famille avec Henriette et un de ses camarades de collège, plus âgé que lui de deux ans; ce fut par la jalousie que René eut l'intuition de

son amour. Son camarade était un gros blond, déjà correct et fat, qui n'avait jamais joué et qui fumait des cigarettes. Baigneur, bien qu'un fond pas méchant, il inspirait à René une sorte de respect terrifié, à cet âge où deux ans creusent un abîme. Déjà il racontait ses bonnes fortunes, et tout de suite il entreprit de faire un brin de cour à Henriette, qui par malice envers son cousin, ou simplement par étourderie, causa beaucoup avec le nouveau venu toute la journée. Le soir, seul dans sa chambre, René pleura de désespoir, désireux de mourir, se répétant qu'il serait timide toujours et plus faible que les autres, et qu'aucune femme ne l'aimerait jamais. Le mariage futur d'Henriette avec ce beau de quatorze ans prenait dans son cerveau exalté l'évidence d'un fait accompli. Tant sont vaines le plus souvent nos inquiétudes, et tant nous pressentons mal les détails réels!

René tourne encore des pages, et les souvenirs s'éveillent en foule. Quinze, seize, dix-huit ans, ces chiffres correspondent pour lui à des transformations du même amour, et il suffit de quelques traits au crayon figurant un paysage vu ensemble, pour évoquer toute une situation d'âme d'autrefois; avec une intelli-

On télégraphie du Mans, 11 novembre :  
« La tempête qui règne sur la ville depuis douze heures a déjà causé de nombreux accidents. »

« Une chapelle en construction et presque terminée s'est écroulée ce matin vers 9 heures. Le vent, entrant par les portes, écarta les murs et tout le bâtiment s'effondra. Les ouvriers ont eu le temps de s'enfuir. »

« Une grande cheminée en briques de la gendarmerie est tombée dans la cour. Un gendarme et une autre personne ont été sérieusement blessés. »

« Cette nuit, vers une heure et quart, le nommé Lameur, conducteur d'un train de marchandises, a été écrasé en gare du Mans, par un train de voyageurs. Le vent qui soufflait en tempête sous la marquise empêcha ce malheureux d'entendre les cris des employés et le sifflet de la machine. »

Les dépêches arrivées hier à Paris de la province, des ports de mer et de l'étranger faisaient savoir que l'ouragan a été général.

**SAINTE-MARTIN-DE-LA-PLACE.** — Un gendarme de Saumur rencontra sur la route, aux environs de Sainte-Martin-de-la-Place, au lieu dit Boumois, un individu dont le costume trahissait un pensionnaire d'une colonie pénitentiaire. Immédiatement arrêté, le piéton déclara se nommer André Chevasson, âgé de seize ans, et avoua que, interné en octobre dernier, à la colonie pénitentiaire de Longuenée, il s'en était évadé avec deux camarades le 23 octobre. Ses compagnons l'avaient abandonné quelques jours après, pour se diriger sur Paris.  
Ce jeune homme a été écroué à la prison de Saumur.

**Fontevault.** — Vendredi matin, les gendarmes de Fontevault se rendaient à leur jardin, quand ils trouvèrent un jeune homme de 16 ans, Joseph Target, garçon boucher, étendu dans un fossé.

Le malheureux avait la jambe droite fracturée. C'est en voulant sauter le fossé que ce jeune homme était tombé victime de cet accident.

Les gendarmes le relevèrent et le transportèrent à son domicile et firent prévenir le docteur Grosourdy. Celui-ci déclara que la fracture de Target serait très longue à guérir.

**Gennes.** — Le même jour, M. Pelé, marchand de bestiaux, sortait de Gennes en voiture. Son cheval, capricieux, refusa bientôt d'avancer et se mit à s'emporter et à reculer violemment.

Pour mieux le maintenir et ne pas verser avec le véhicule, M. Pelé sauta à terre, et aussitôt l'animal fit tourner le véhicule sans dessus dessous.

sié presque aussi forte que celle d'un air de musique entendu le même après des années. Ainsi ce bout d'écluse rappelle au peintre une partie de pêche faite un matin d'avril, aux environs de Bouin où il était venu avec Henriette et leurs familles passer quelques jours chez des amis. Telle est la magie d'évocation, qu'à dix ans de distance, sa poitrine semble aspirer encore l'air frais et salé de cette matinée ; ses yeux s'élevèrent de nouveau vers les fonds creux ou blanchâtres de la baie de Bourgneuf, puis vers le désert plat du Marais, sillonné de canaux et coupé çà et là par l'oasis d'une ferme qu'entourent des ormeaux déjetés et maigres. Dans ce décor mélancolique, quelles joyeuses heures il avait passées ! Henriette ne s'était jamais montrée si câline et si riieuse ; pourtant, René se souvient d'un incident, bien futile sans doute, mais qui lui avait révélé chez la femme la plus aimante un fonds de capricieux égoïsme. Avec une carabine qu'il portait toujours dans ses excursions du Marais, il avait réussi à tuer un bécasseau-combattant qui faisait partie d'une troupe de ces oiseaux dont il s'était approché, grâce à des lenteurs et des ruses d'Indien. La victime gisait en plein

Dans son élan, M. Pelé tomba si malheureusement, qu'il se démit l'épaule et se fit une grave blessure à la tête. Il perdit le sentiment et resta étendu sans vie.

Les voisins, M. et Mme Goujon, s'empressèrent autour de lui ; ils le ranimèrent et le reconduisirent à son domicile, où il est encore alité.

**BRIGNÉ.** — Le 6 novembre, un enfant d'un an et demi, resté seul pendant quelques instants, se pencha sur un baquet de lessive et tomba la tête la première. Quand ses parents, fermiers à Brigné, s'en aperçurent, l'asphyxie était complète et aucun soin ne put rappeler l'enfant à la vie.

**UNE FEMME ÉCRASÉE PAR UN TRAIN**  
Le 5 novembre, une femme, âgée de 78 ans, se rendait à Combrée avec ses deux petites-filles. Au passage à niveau, dans la forêt d'Ombrée, elle n'aperçut pas le train qui arrivait à toute vitesse, et fut renversée ; tout le convoi lui passa sur le corps. Les petites filles n'ont reçu aucun blessure.

**POITIERS.** — *L'influenza.* — On signale à Poitiers en ce moment de nombreux cas d'influenza.

*Vélocipédistes poitevins.* — Dimanche, M. Parnaudou a gagné la course de fond organisée par la « Pédale Thouarsaise », battant M. Sorin, d'Angers, champions des Juniors tricycles.

La distance (40 kilomètres) a été parcourue en une heure trente et une minute quarante-huit secondes par M. Parnaudou. M. Sorin était second à une bonne longueur.

M. Moreau, de Poitiers, finissait troisième en une heure trente-trois minutes sur le quatrième, de Saumur.

**ÉCHOS MONDAINS**  
Nous avons parlé des fêtes qui viennent d'être données au château de Gizeux, chez le marquis et la marquise de Contades-Gizeux, née Feuillant.

D'après la *Gaulois*, étaient présents à ces fêtes brillantes :

Le général de Boisfleury, le comte et la comtesse Urbain de Maillé de la Tour-Landry, le comte et la comtesse de Pronleroy, M<sup>lle</sup> de Pronleroy, le marquis et la marquise de Broc, M. et Mme La Roche, la comtesse de Lacombe, la baronne de Champchevrier, M. et Mme de Saint-Henis, M. Tiffoine et ses filles, le comte de Gontaut-Biron, le commandant de La Pa-

**ORIFLAMME** PRODUITS SUPERIEURS D'ÉCLAIRAGE **AURORE**  
En Bidons de cinq Litres  
PÉTROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR Chez tous Détaillants HUILE COLZA EXTRA n° LAMPES et VEILLEUSE.

maréage, à une trentaine de mètres du bord ; Henriette était accourue, et à la vue du bécasseau dont la collerette moirée luisait au soleil, un vif désir de le posséder s'empara d'elle. René objecta l'ennui de se salir, peut-être le péril de s'enliser dans la vase ; sa cousine répondit qu'elle ferait empailler la tête et poserait les ailes sur ses chapeaux. Il fallut bien s'exécuter, et quand le jeune homme revint ensuite, couvert de boue jusqu'au ventre, Henriette le plaisanta sur sa piteuse mine, puis se mit à lisser les plumes de son bécasseau en répétant : — Pauvre petite bête, peut-on tuer ça !

Avec un sourire attristé, René se rappelle son accès de mauvaise humeur en présence d'une pareille ingratitude. Mais ce reproche, le seul qu'il retrouve contre son ancienne amie, est encore un lien douloureux et cher.

Puis, d'autres croquis éveillent d'autres souvenirs ; une à une, toutes les pages de l'album complètent l'évocation du passé. Voici une marine que pointé au loin le phare des Barges émergeant comme la cheminée d'un steamer englouti. Que de fois René et son père sont allés après dîner s'accouder au parapet de la jetée des Sables, pour voir s'allumer l'étoile du

phare ! Ils revenaient ensuite à petits pas, M. de Mordanes fumant une grosse pipe d'écume, puis continuaient de se promener le long du port, où presque toujours Henriette avec son père les rejoignaient. Alors les parents marchaient côte à côte ou s'arrêtaient, afin de demander aux sardiniens des nouvelles de la pêche, laissant leurs enfants les devancer, causer entre eux des journées précédentes ou projeter la partie du lendemain.

**Théâtre de Saumur**  
Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 h. 1/2  
Direction : H. DAVID.

**LUNDI 16 Novembre 1891**  
**FAUST**  
Opéra en 5 actes et 12 tableaux, musique de Ch. GOUNOD.  
La salle sera chauffée.

**GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS**  
Samedi 14 novembre, *l'Oncle Célestin*.

**FAITS DIVERS**  
**UNE FAMILLE ASPHYXIÉE PAR UN POËLE**

Un épouvantable accident qui a causé la mort de quatre personnes vient d'arriver à La Courneuve, près d'Aubervilliers, canton de Saint-Denis.

Voici dans quelles circonstances s'est produit ce triste événement :

Les époux Magnin, cultivateurs, occupaient un assez vaste terrain sur lequel s'élevait une maison d'habitation et d'autres constructions, remises, écuries, hangars.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage où se trouvent deux chambres contiguës dans lesquelles, communiquant ensemble par une porte laissée ouverte la nuit, couchaient les époux Magnin et leurs deux plus jeunes enfants, Henriette, âgée de quinze ans, et Paul, trois ans.

Le fils aîné, Jules, un garçon de seize ans, avait élu domicile dans un petit local, au-dessus des écuries.

Lundi matin, à six heures, Jules, que ses parents avaient l'habitude de réveiller, était brusquement tiré de son sommeil par des coups violemment frappés à la porte cochère. Il courut ouvrir. C'étaient les ouvriers de son père qui arrivaient.

Très surpris de ne pas voir ses parents levés à cette heure, il fut saisi d'inquiétude.

Que leur était-il donc arrivé ?

Il monta à leur chambre et frappa.

Ne recevant pas de réponse, il entra.

Une épouvante sans nom s'empara de lui : son père, sa mère, son frère et sa sœur gisaient dans leurs lits, inertes, sans vie. Une

odeur étrange et que, tout d'abord, il ne put définir, le suffoquait.

Il appela au secours ; on accourut. Il n'était plus temps, hélas ! les quatre malheureux avaient cessé de vivre. Et quand le docteur Michaux, qu'on s'était empressé d'aller chercher, arriva, il ne put que constater la mort.

Les époux Magnin et les deux enfants avaient succombé à l'asphyxie accidentelle causée par l'oxyde de carbone.

Avant de se coucher, les époux Magnin avaient bourré de charbon de bois et de résidus de betteraves le petit poêle en fonte établi au pied de leur lit. Par suite d'un heurt, très probablement, le coude du tuyau qui s'adaptait à celui du poêle s'était descellé et, par l'interstice, les gaz délétères s'étaient répandus dans la chambre.

## Dernières Nouvelles

Paris, 12 novembre, 12 h. 35 soir  
La commission du budget a repoussé le rapport de M. Brisson sur la marine et a adopté le projet de M. Barbey remanié. En conséquence, M. Brisson a donné sa démission de rapporteur. M. Cochery a été nommé à sa place.

Les dépêches des côtes de la Manche constatent que la tempête d'hier a été la plus violente qui se soit produite dans le pays depuis de nombreuses années.

HAVAS.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Demandez à  
**L'ÉPICERIE CENTRALE**  
28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur  
Le meilleur et le plus économique des éclairages,  
**L'ORIFLAMME**  
50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.  
**HUILE**, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.  
**BOUGIE**, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.  
**CHANDELLE** perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

pensée avait-elle trouvé un dérivatif suffisant dans la violence de son amour pour Eva et dans les menaces réelles que présentait l'avenir à ses yeux.

Mais ce soir, avec l'idée du funèbre anniversaire, avec les souvenirs que la lettre de sa mère et le dessin de l'île d'Yeu venaient de présenter à son esprit, il comprit qu'il ne dormirait pas, au moins avant que les douze coups de minuit eussent tinté. Aussi, l'album remis en place, se garda-t-il d'éteindre sa lampe. Il s'allongea dans son lit, le front vers la muraille, et continua de songer à des choses tristes.

Seule, l'image de Maurice Clavier lui rendait de temps à autre un peu d'espoir et d'énergie. Il le revoyait, mince et souple, la moustache légèrement en croc, avec cet œil luisant, presque dur, qui lui donnait sur le terrain ou à la salle d'armes une supériorité fascinatrice. C'était un heureux celui-là, ayant le sens pratique de la vie, et au fond un cœur très droit, un ami très sûr. Quelle fatalité que son absence de Paris, à l'heure où René aurait eu tant besoin de ses conseils ! Il ne s'arracherait jamais sans son appui à la domination d'Eva. Comprenez que l'intérêt et le devoir le rappellent à présent auprès de sa famille, le peintre se sait aussi

Etude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire  
à Vernoi (Maine-et-Loire).

### A Affermer

#### LE DROIT DE CHASSE

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> AOUT 1892

Sur les biens de la commune de  
COURLÉON (Maine-et-Loire),

D'une contenance de 300 HECTARES  
environ, en nature de terres la-  
bourables, prés, landes et sapi-  
nières.

Ces biens, dits les Communaux,  
sont dans un même tenant.

L'ADJUDICATION aura lieu à la  
Mairie de Courléon, le *Dimanche*  
29 Novembre 1891, à 1 heure  
du soir.

Mise à prix : 300 fr.

S'adresser, pour tous rensei-  
gnements, soit à la Mairie de  
Courléon, soit à M<sup>e</sup> BENARDEAU,  
notaire à Vernoi, détenteur du  
cahier des charges. (767)

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire  
aux Rosiers-sur-Loire.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Qui aura lieu aux Rosiers, en  
l'étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, no-  
taire, le *Dimanche 8 Novembre*  
1891, à 1 heure de l'après-midi.

### UNE MAISON

Située au bourg de S<sup>t</sup>-FLORENT,  
en partie occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Baudoin, charcutière.

Revenu : 700 fr.

Mise à prix : 10,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous rensei-  
gnements et traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT,  
notaire. (723)

### A CÉDER

Magasin de Mercerie  
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire  
à Brézé.

### A VENDRE à l'amiable

BELLE ET GRANDE  
MAISON

Située à SAUMUR, dans un très  
joli quartier. — Vue magnifique  
sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire.

### AVIS

M. AMIOT, bijoutier, 7, rue  
Haute-Saint-Pierre, à Saumur,  
déclare que, depuis le 13 octobre,  
il ne se rend pas responsable des  
dettes que sa femme pourrait con-  
tracter. (749)

### Grande Liquidation

MAISON MARTINI

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

Articles de Chauffage  
en tous genres et de tous  
les prix

Tels que : Cuisinières, Poêles de  
toutes sortes, Calorifères, grands  
Fourneaux tôle et fonte pour  
maisons bourgeoises et hôtels.  
Intérieurs de cheminées de tous  
les modèles. (750)

UN JEUNE HOMME, marié, ayant  
connaissances spéciales, muni  
des meilleures références, s'offre à  
tenir gestions.

S'adresser au bureau du journal.

LA  
**Régisse Sanguinée**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes,  
Faiblesses d'Estomac,  
et facilite la Digestion.  
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

### PHARMACIE A. CLOSIER

N<sup>o</sup> 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne  
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales  
naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités  
médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du  
corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien  
fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

#### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc  
vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre  
les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et  
d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

### A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL - BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

### Épicerie Parisienne IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

BOUGIE du Brésil, le paquet 0.85  
— des Indes, — 0.95  
— des Salons, — 1.00  
— à trous, — 1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD  
ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA double épuration, 1/2 kil. 0.45  
— triple épuration, 1/2 kil. 0.50

### CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 NOVEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 75	ACTIONS		Nord	1762 50	Compagnie parisienne du Gaz	
3 0/0 1891	93 65	Banque de France	4560 —	Orléans	1475 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
3 0/0 amortissable	95 50	Banque d'Escompte	406 25	Ouest	1030 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	
4 1/2 1883	104 15	Comptoir national d'Escompte	533 75	Compagnie parisienne du Gaz	—	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	425 —	Transatlantique	570 —	— obligations à lots	
Oblig. 1855-60 3 0/0	541 —	Crédit Industriel et Commercial	570 —	Canal de Panama	25 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1865 4 0/0	523 —	Crédit Lyonnais	775 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	413 —	Crédit Mobilier	235 —	Autrichien 4 0/0 or	93 10	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1871 3 0/0	407 —	Dépôts et Comptes courants	—	Dettes d'Égypte 6 0/0	77 1/2	— 1889 4 0/0	
— 1875 4 0/0	519 —	Société Générale	478 75	Extérieur 4 0/0	64 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	
— 1876 4 0/0	519 50	Est	560 —	Hongrie 4 0/0 or	89 65	— 2 <sup>e</sup>	
— 1886 3 0/0	405 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1450 —	Italie 5 0/0	88 10	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Bons de liquidation	515 —	Midi	1261 25	Portugal 4 1/2 1888	237 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	

trop faible, et plus que jamais incapable d'une  
vigoureuse résolution. Il faudrait un bras ferme  
qui le précipitât malgré lui.

Aussi accuse-t-il la Providence qui l'aban-  
donna seul en ce moment, sans lui mettre au  
cœur le courage de suivre une voie qu'il connaît  
être la meilleure. Oui, comme il vaudrait mieux  
partir, s'en aller vivre là-bas, dans l'intime paix  
de la province, et tâcher de dépenser à quelque  
travail utile la vigueur qu'il épuise en de per-  
pétuels retours sur lui-même, en des rêveries  
stériles sur le néant des lendemains d'amour !  
Peut-être que là-bas, auprès de sa famille et  
d'anciens amis, le souvenir d'Henriette lui re-  
viendrait très doucement. Mais voilà ! il lui  
suffit de retourner la tête et de rencontrer le  
portrait d'Eva, pour que ses résolutions de  
départ s'évanouissent. Il sait trop que demain  
ce ne sera point vers la gare qu'il se dirigera,  
mais vers l'Agence, à l'heure où M<sup>me</sup> Cardénio  
a coutume de s'y trouver.

Et, las de rencontrer toujours cette évidence  
cruelle de sa faiblesse, le jeune homme préfère  
ne plus réfléchir à des choses qui le désolent  
vainement. Il s'accorde de nouveau sur son  
oreiller, déploie le journal jeté en arrivant sur  
sa table de nuit et commence à le parcourir.

D'abord il lit sans comprendre ; sa pensée  
est ailleurs, avec Eva ou Henriette ; mais  
les premières lignes d'un entrefilet de se-  
conde page le réveillent en sursaut. Il s'agit  
précisément de Maurice Clavier ; l'article est  
intitulé : *Disparition mystérieuse*. Et pâle, la  
poitrine contractée par l'angoisse, René lit et  
relit les lignes suivantes, creusant chaque mot,  
n'y pouvant croire :

« On se perd en conjectures sur la dispari-  
tion de M. Maurice Clavier. Son absence pro-  
longée commence à préoccuper vivement ses  
amis. Un de nos reporters s'est présenté hier à  
son domicile : là aussi on n'a aucune nouvelle  
de lui. D'autre part, un journal du matin publie  
un télégramme, annonçant qu'une rencontre à  
l'épée a eu lieu sur la frontière du Luxembourg,  
dans des circonstances très mystérieuses, entre  
un membre haut placé de l'aristocratie polo-  
naise et un journaliste parisien ; l'issue du  
combat aurait été fatale pour ce dernier. Cer-  
taines particularités permettent de croire qu'il  
pourrait bien s'agir de M. Clavier, notamment  
les chroniques fantaisistes qu'il publiait sur  
les cours étrangères et la facilité avec laquelle  
il a coutume d'accepter les affaires d'honneur.  
En tous cas, un inspecteur de la Sûreté, muni

de son signalement, a quitté Paris hier au soir.  
Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette  
déplorable aventure. »

Le premier mouvement de René fut un geste  
de fureur ; un accès de révolte égoïste s'em-  
para de lui, à voir éteinte sa dernière espérance  
avec la vie de Maurice. Et il se sentait venir le  
blasphème aux lèvres, en répétant que tout de  
même il y a des destinées trop injustes !

#### XII

Le soir du 20 février, l'antichambre et le  
corridor de l'Agence rappelaient assez exacte-  
ment les couloirs d'un petit théâtre de genre,  
un soir de première : même effacement du  
personnel, même affluence encombrante de  
messieurs en habit, occupés à déposer leurs  
pardessus de fourrure ou s'arrêtant pour cau-  
ser par petits groupes avec des airs penchés.

Lentement, ils pénétraient dans la salle  
éblouissante sous la profusion de becs élec-  
triques, et prenaient place sur les fauteuils éta-  
gés en gradins formant demi-cercle. Les pre-  
miers rangs étaient réservés à la presse, à  
quelques invités de marque et aux habitués de  
l'Agence, parmi lesquels René et M<sup>me</sup> Cardénio  
l'un auprès de l'autre.

En face, sur l'estrade, le directeur présidait,  
assis à un petit bureau et entouré de Rominsky  
et de Malvoisier.

Derrière lui, on avait maintenu la grande  
tenture noire qui masquait la porte commu-  
niquant avec le cabinet de Rominsky, mais à  
l'entour on avait disposé des faisceaux d'ori-  
flammes bleues et de drapeaux tricolores, au  
milieu desquels le pavillon américain déployait  
ses zébrures rouges et blanches. A gauche et à  
droite de Cardénio, les cinquante jeunes gens  
revêtus d'écharpes aux couleurs spiritées étaient  
rangés. Devant lui, un fauteuil attendait à tour  
de rôle la cantatrice, le diseur ou le médium  
inscrits au programme. Un orchestre de quel-  
ques violons préludait à des accords à droite  
du public.

La salle était à peu près comble, et les spec-  
tateurs arrivaient toujours. La réclame du di-  
recteur avait évidemment porté, dans ce monde  
parisien blasé sur toutes les exhibitions, mais  
pas encore sur la promesse de phénomènes  
extra-naturels.

(A suivre.)